

Installation du comité de concertation pour la réduction des nuisances aérie

TRANSPORT - Actu-Environnement.com - 13/04/2010



Daniel Canepa, préfet de la région d'Ile-de-France et préfet de Paris, a installé le 12 avril le cc nuisances aériennes aux abords des plates-formes aéroportuaires d' Orly, Roissy-Charles-de-Gaulle et



Le comité est composé de représentants de l'Etat, de l'Assemblée nationale et du Sénat, membres d collectivités situées à proximité des trois principales plates-formes aéroportuaires d'Ile-de-Fran l'environnement, a précisé la Préfecture dans un communiqué. Ce comité a pour mission de "*faire relèvement des trajectoires*" des avions avant l'atterrissage, dans le cadre du Grenelle Environnemen *de concertation locaux et institutionnels*" visant à réduire les nuisances sonores des riverains.



Selon la Préfecture, la première réunion du comité, qui s'est tenue hier, a permis "*de faire le poir subies par les populations avant d'examiner, lors de réunions ultérieures, les modalités opérationnel*



Rachida Boughriet

